ETABLISSEMENTS CHARLES DEMERY
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 5.160.000 FRANCS
SIEGE SOCIAL : TARASCON (13)
39, RUE PROUDHON
RCS TARASCON B 735 680 290

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 1997

NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le 6 octobre 1997, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque actionnaire.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre DEMERY, président du Conseil d'Administration.

Sont scrutateurs de l'Assemblée les deux membres disposant du plus grand nombre de voix :

- Mademoiselle Christiane DEMERY,
- Madame Stéphanie DEMERY.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour secrétaire :

- Madame Régine DEMERY.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 51.600 actions sur les 51.600 formant le capital et ayant le droit de vote.

L'Assemblée représentant plus du quart du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Sont mis à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la feuille de présence.

Pour être soumis à l'Assemblée, sont également déposés :

- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte des projets de résolution.

Le président déclare que les actionnaires ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

JPD S.D. P.V. DEPOT B DD
(C-1). R.D. 27 JAN 1998

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

- nomination d'un commissaire aux comptes titulaire,
- nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

Puis il donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mise aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, pour six exercices le premier étant celui de l'exercice 1996, la société FIDUCIAIRE CENTREX, ayant son siège social 107 boulevard de Stalingrad à VILLEURBANNE (Rhône) représentée par Monsieur Philippe PRIEST, directeur général.

La société FIDUCIAIRE CENTREX a déclaré accepter ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, pour six exercices, le premier étant celui de l'exercice 1996, Monsieur Régis VAN LIEFLAND, domicilié 107 boulevard de Stalingrad à VILLEURBANNE (Rhône).

Monsieur VAN LIEFLAND a déclaré accepter ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire